

Contact

Bruno MASUREL
Pôle International

**Direction du Développement
Industriel et Territorial**
Place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02

Tél. 04.72.40.57.09
Fax 04.72.40.57.61

masurel@lyon.cci.fr

Partenaires

Les opportunités d'affaires au Burundi



Mercredi 6 juin 2012

Réunion d'information de 18h00 à 20h00
suivie d'un cocktail

CCI de Lyon – Salle Jacquard
Place de la Bourse
Lyon 2^{ème} (métro et parking Cordeliers ou Grolée)

En présence de :

S.E. Mme Victoire Ndikumana, Ministre du Commerce, de l'industrie, des Postes et du Tourisme.

S.E. Mr. Tabu Abdallah, Ministre des Finances et du Plan.

S. E. Mr Gaspard Musavyarabona, Ambassadeur du Burundi en France

Mr Libérat Mufumukeko, Directeur général de l'Agence pour la Promotion

L'économie du Burundi repose principalement sur l'**agriculture et l'élevage**. La production agricole se répartit entre les produits destinés à l'exportation, comme le café, le thé et le coton, et les cultures vivrières.

Les autres secteurs porteurs d'une véritable croissance économique (3,5 % en 2009) sont les infrastructures (énergie, transports, routes et télécommunications), le tourisme et les produits de consommation courante.

Membre de l'OMC, le Burundi fait partie du COMESA (marché commun de l'Afrique Orientale et Australe), de la CEEAC (Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale, de l'EAC (East African Community).

Le Burundi exporte principalement du café (60%) et du thé. Ses principaux clients sont : l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni et le Pakistan. Les importations ont légèrement augmenté et sont composées de produits pétroliers (30%), d'équipements et de denrées alimentaires. La France se situe au 7ème rang et sa part de marché n'atteint que 3,7%, derrière l'Arabie Saoudite, le Benelux, l'Ouganda, le Kenya, le Japon et la Chine.

En 2008, nos ventes vers le Burundi ont connu une hausse de 8%. Elles sont composées de préparations pharmaceutiques (23%), d'appareils audiovisuels (19%), d'ordinateurs et équipements informatiques (10%) et de composants électroniques (5%).

Le Burundi dispose également d'atouts touristiques, géographiques et culturels, non négligeables.

☞ **Nous vous proposons de venir mesurer l'intérêt que ce pays francophone peut représenter pour vos produits, profiter de la présence de personnalités de la République burundaise et assister à la création de la Chambre Economique France Burundi le mercredi 6 juin à la CCI de Lyon à partir de 18h00.**

Contact

Bruno MASUREL
Pôle International

**Direction du Développement
Industriel et Territorial**
Place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02

Tél. 04.72.40.57.09
Fax 04.72.40.57.61

masurel@lyon.cci.fr

Partenaires

Les opportunités d'affaires au Burundi mercredi 6 juin 2012



Langues officielles : français, kirundi
Capitale : Bujumbura
Forme de l'État : République
Président : Pierre Nkurunziza
Superficie totale : 27 834 km²
Population (2010) : 9 863 117 hab
Densité : 354,3 hab./km²
Indépendance du Royaume de Belgique : 1er juillet 1962

I N S C R I P T I O N

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal/Ville.....
Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Tél.....
Télécopie.....
Courriel.....
Site Web.....
Domaine d'activité.....
.....
CA G.....
CA Export.....
Effectif.....

"Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'un droit d'opposition à l'utilisation ultérieure de ces données"

Souhaite participer à la réunion de 18h00 à 20h00

Merci de retourner ce bulletin d'inscription **avant le 31 mai 2012** à :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
Direction du Développement Industriel et Territorial/Pôle International
A l'attention de Laura Guillet
Place de la Bourse
69289 LYON CEDEX 02
Tél : 04 72 40 57 71 Fax : 04 72 40 57 61
Courriel : guillet@lyon.cci.fr

Lieu : CCI Lyon – Place la Bourse – Lyon 2ème (métro et parking Cordeliers ou Grolée)

Conditions de participation : Inscription au préalable obligatoire.

Conditions d'annulation : la CCI se réserve le droit d'annuler ou reporter cette journée de rendez-vous jusqu'à une semaine avant la date prévue.